

Ab08-2025

DEMANDE D'AUTORISATION POUR SUPPRESSION ET/OU ÉLAGAGE EXCÉDANT L'ENTRETIEN COURANT DU PATRIMOINE ARBORÉ

Concernant tout arbre désigné dans le plan de classement ainsi que les alignements et allées d'arbres, les cordons boisés, les boqueteaux, les haies vives indigènes, les arbres fruitiers y compris les noyers, les compensations de plantations protégées abattues selon article 2 du Règlement communal sur la protection du patrimoine arboré du 27.06.2023.

Demande:

☒ Abattage ☐ Élagage ☐ Recépage sélectif

Demande de dérogation à l'article 14 LPrNP par l'application de l'article 15 LPrNP au motif suivant:

- ☒ risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés;
☐ entrave avérée à l'exploitation agricole;
☐ impératifs de construction ou d'aménagement.

PUBLICATION AU PILIER PUBLIC: du 3 juillet 2025 au 1^{er} août 2025

Les oppositions éventuelles sont à adresser durant le délai de publication à l'administration communale, case postale 23, 1422 Grandson

Propriétaire: GYGAX Valérie
Adresse: Chemin du Mont 26 1422 Les Tuileries de Grandson
Parcelle n°: 371
Essence: cèdre 371_3
Diamètre à 1 m du sol: 50 cm
Motif de la requête: arbre dépérissant
Date: le 19 juin 2025 Signature: *[Signature]*

PLANTATION COMPENSATOIRE

Proposition du requérant: pas de compensation

Compensation validée par le service ☐ oui ☐ non

Autre proposition: _____

PRÉAVIS: DU GARDE-FORESTIER

arbre dépérissant près de la route.
Préavis favorable pour la demande d'abattage.

Océric Gardier
Garde-forestier
La Cour 4
1427 Brevilliers
[Signature]

DU SERVICE

L'abattage sera compensé par la plantation d'un arbre d'essence indigène à un endroit adapté sur la parcelle.

ÉTAT SANITAIRE DE L'ARBRE

☐ bon ☐ moyen ☒ mauvais ☐ investigation nécessaire

DOCUMENTS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À LA DEMANDE

- Photo(s) claire(s) et précise(s) permettant d'identifier exactement le(s) arbre(s) concerné(s).
- Plan de situation clair et précis permettant de localiser le(s) arbre(s) concerné(s).

ADMINISTRATION COMMUNALE

Rue Basse 57 · case postale 23 · 1422 Grandson · Tél. 024 447 41 00 · www.grandson.ch

